



**PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Annie Jacques, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa session du 10 janvier 2022, a adopté le ou les règlement (s) intitulé(s) :

Numéro	Nom du règlement
2022-01-191	Règlement relatif à la rémunération des élus Ce règlement fixe la rémunération des élus municipaux ainsi que leurs allocations de dépenses.
2022-01-193	Règlement relatif à la taxation annuelle 2022 Ce règlement fixe les taux de taxation pour l'exercice financier 2022 et les conditions de perception.

Ce(s) règlement(s) est (sont) déposé(s) à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Fortierville, ce 12 janvier 2022.




Signature de la secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Annie Jacques, secrétaire-trésorière, résidant à Leclercville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Babillard du bureau municipal
- Site web de la municipalité de Fortierville (www.fortierville.com)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12 janvier 2022.



Signature de la secrétaire-trésorière